

TP RESPONSABLE COORDONATEUR SERVICES AU DOMICILE

Présentation

L'intitulé Responsable-Coordonnateur Services au Domicile :
 « Responsable » : c'est c'est un emploi de management
 « Coordonnateur » : auprès des équipes, sur le territoire et avec les partenaires
 « Services » : qui facilitent la vie quotidienne des personnes et des familles
 « Au Domicile » : comme lieu de réalisation des services et lieu de travail des intervenants.

Premier niveau d'encadrement dans les structures d'aide à domicile, ce professionnel est un rouage essentiel dans son rôle d'interface entre la structure, les intervenants et les personnes.

Ce titre professionnel permet de certifier les compétences et favoriser l'accès à ces emplois généralement intitulés « Responsable de secteur » dans toutes les structures (de services à domicile).

Le Responsable-Coordonnateur Services au Domicile (RCSAD) encadre une équipe d'intervenants à domicile en favorisant leur responsabilisation et leur autonomie dans le souci de leur employabilité et de développement de leurs compétences. Le RCSAD joue un rôle important dans la prévention des risques professionnels et la qualité de vie au travail pour ces salariés.

L'exercice de ce métier nécessite un ensemble particulier de compétences et de connaissances qui relèvent à la fois du domaine de :

- L'intervention à domicile
- Management
- Gestion
- Travail en réseau.

Public et prérequis

- Avoir un diplôme de niveau 4 (bac ou diplôme équivalent, TP, DAEU...)
- Avoir un réel intérêt pour la profession visée
- Facilitation de communication, disposition pour les relations humaines
- Qualités requises : organisation, adaptabilité, écoute, implication

**Titre Professionnel
Enregistré RNCP
Niveau 5 (bac+2)**

Code ROME :
K1403 : Management de structures de santé
K1201 : Action Sociale

EMPLOIS/DEBOUCHES :

Le RCSAD peut exercer ses activités en entreprise et en association d'aide à domicile (service prestataire et/ou mandataire), ainsi que dans une collectivité territoriale (service d'aide à domicile d'un centre communal d'action sociale).

TYPES D'EMPLOI ACCESSIBLES :

- Responsable de secteur d'aide à la personne ;
- Responsable de secteur services à domicile ;
- Responsable de secteur - services à la personne ;
- Responsable de secteur en maintien à domicile ;
- Responsable-coordonnateur ;
- Encadrant de proximité
- Coach d'équipe

POURSUITES DE FORMATION :

Accès à une licence professionnelle (bac +3) ; services à domicile, parcours : ingénierie des services d'aide à domicile...

PROGRAMME

Module 1 : Concevoir et organisation une prestation de services au domicile

- 1. Analyser une demande de services au domicile, recueillir les attentes et concevoir une prestation adaptée*
- 2. Réaliser la gestion administrative en lien avec la prestation*
- 3. Organiser et coordonner la prestation de services au domicile*

Module 2 : Animer et coordonner une équipe d'intervenants à domicile

- 1. Recruter des intervenants et accompagner leur intégration*
- 2. Planifier et contrôler l'activité des intervenants*
- 3. Accompagner et soutenir l'équipe d'intervenants*

Module 3 : Contribuer à l'amélioration de la qualité de service et représenter la structure auprès des partenaires

- 1. Veiller à la qualité du service rendu lors des interventions à domicile*
- 2. Coopérer avec des partenaires pour coordonner les interventions au domicile*

Compétences transverses

- Adopter un comportement orienté vers l'autre*
- Travailler et coopérer au sein d'un collectif*
- Respecter des règles et des procédures*
- Intégrer la prévention des risques professionnels dans la mise en oeuvre des prestations*

Chaque module correspond à un CCP. La validation de chaque CCP est indépendante des autres.
Il est nécessaire de valider tous les CCP pour l'obtention du TP.

Déroulement

- **Durée** : 8 mois et demi, dont 10 semaines de stage en entreprise
- **Dates** : dès septembre 2024
- **Accès PMR** : Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter afin d'envisager les modalités d'organisation
- **Modalités d'évaluation** : Livret des évaluations passées en cours de formation dont Dossier Professionnel (DP)
- **Handicap et accès PMR** : Accès PMR. Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter afin d'envisager les modalités d'organisation et d'adaptation spécifiques.

Modalités d'inscription et contact :

- **Adresse administrative** : 3 rue Jean Eugène Paillas - Coeur Capelette îlot 18 bat D - 13010 Marseille
- **Téléphone** : 04 91 75 11 68
- **Courriel** : accueil@sudformation13.fr
- **Référente handicap** : Badiha LARIBI - referente.handicap.sudformation@gmail.com - 06 61 01 82 71

ADMISSION :

- Information collective avec préinscription
- Présentation du dossier d'inscription (CV, lettre de motivation)
- Tests/positionnement
- Entretien de motivation (30 min)

COUT :

- Formation pouvant être financée par le CPF, l'employeur (si alternance), aides de France Travail, aides régionales...